Une mort suspecte à Saint Pierre :

Acte n°353, Registre des décès à Saint-Pierre de 1867

L'an mil huit cent soixante sept, le Mercredi quinze mai à deux heures de relevée. Conformément aux ordres de Monsieur le Commissaire principal de Police, nous Louis Ernest Labor Robert, Adjudant de police à Saint-Pierre accompagné du Garde Philippe Brourhan nous sommes transportés au lieu-dit la Ravine blanche, à l'effet de faire la levée du cadavre d'un individu trouvé mort sur le bord de la route communale dite diagonale, par les agents du Marronnage Martial Harmine et Anissy. Arrivé à l'endroit où la diagonale est traversée par le chemin dit le bras, nous avons trouvé un cadavre sur le bord de la route. C'était un vieux Cafre, qui nous a paru fort âgé, car il avait la barbe et les cheveux blancs, d'après l'état du cadavre, nous avons pensé que cet homme épuisé de faim et de fatigue était tombé la nuit précédente à cet endroit, et que, saisi par le froid qui a été vif pendant cette nuit, il n'a pu se relever. L'Indien Mardé, gardien d'un champ voisin, nous a déclaré que depuis le matin, il avait vu ce cadavre et qu'il s'était empressé d'en donner connaissance à son engagiste, le sieur Henry Cadet. Nous avons constaté qu'il n'existait sur ledit cadavre aucune trace de violence. Nous l'avons donc fait déposer sur une civière apportée à cette effet, et nous nous rendions dans les établissements voisins pour le faire reconnaître, lorsque passant sur la propriété du sieur Julien Merlo, et lui ayant montré ce cadavre, il l'a reconnu pour être le nommé Joson, vieillard invalide ayant appartenu à son père, le sieur Philidor Merlo, lequel, ne pouvant plus en tirer aucun service, l'avait fait déposer il y a environ trois mois au Lazaret d'où, probablement, il s'était évadé, la nommée Céline Fer et le Cafre Montaly, tous deux au service de Monsieur Julien Merlo, ont déclaré reconnaître dans ce cadavre le nommé Joson, leur ex coengagé. L'identité de Joson nous paraissant parfaitement établie, nous l'avons transporté d'abord au Lazaret, où le sieur Henry Barillet, directeur du Lazaret, a reconnu cet homme pour être le nommé Joson âgé de soixante dix ans, ex engagé de Monsieur Philidor Merlo, entré au Lazaret le neuf février dernier, évadé le trois mai courant du Lazaret, nous avons fait transporter au cimetière le cadavre de Joson, et lui avons fait donner la sépulture. De tout quoi, nous avons rédigé le présent procès-verbal que le garde Brourhan a signé avec nous les jour, mois et an, que dessous, signé Brourhan et L. Robert.
Suivant lettre de Monsieur le Procureur impérial à Saint-Pierre en date du vingt mai courant n°400, nous avons transcrit le présent procès-verbal sur les registres de l'état-civil de cette commune l'an mil huit cent soixante sept le vingt mai à trois heures de l'après-midi par nous, Charles Ernest Coulon, adjoint au Maire de la commune [de] Saint-Pierre faisant en l'absence du titulaire et par légation les fonctions d'officier public de l'état-civil.